



Note de procédure aux Secrétaires de Clubs Année Lions 2024-2025

*Merci de vous conformer à ces indications dans l'intérêt même du Club,
de ses membres et des structures de notre Association*

TRES IMPORTANT

**Le Site du DM 103 constitue la référence exclusive des effectifs des Clubs.
Lui seul fait foi** de l'intronisation ou de la radiation d'un membre dans un Club Lions.

La mise à jour des effectifs doit se faire dans le mois courant

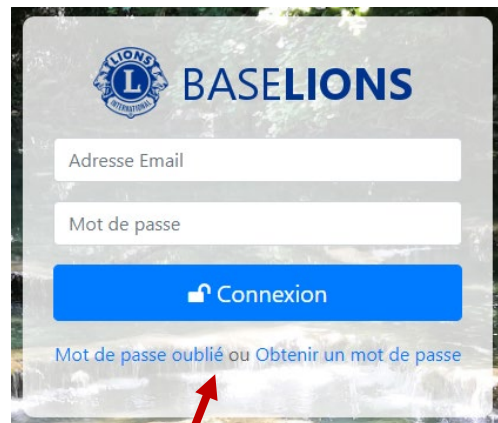
- au plus tard **avant le 28 de chaque mois**
- aucune modification ne peut être faite rétroactivement ou par anticipation.

Comment effectuer la mise à jour en ligne ?

1. **Connectez-vous au site du D.M. 103** : www.lions-france.org et cliquez sur **« Accès Membre »** (Menu haut du site).

2. **Identifiez-vous**

- Indiquez votre adresse Email
et votre mot de passe
, puis cliquez sur connexion.



3. **Page d'accueil de la Base de Données**

Cliquez sur le pavé : Gestion **du Club** puis sur **Rapport Mensuel d'Effectif**

4. **Rapport Mensuel d'Effectif**

- Effectuez les ajustements d'effectifs de votre Club (entrées, sorties et modifications de coordonnées)
- Si aucune correction n'est nécessaire pour le mois en cours, cliquez sur **« Pas de Modification »**

Vous ne connaissez pas votre mot de passe ?

Cliquez sur **« Mot de passe oublié »** ou **« obtenir un mot de passe »**, puis *indiquez votre adresse courriel.*

Un lien pour la création d'un nouveau mot de passe vous sera alors **adressé automatiquement par email**